Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro EDUQ : 9270273
Centre d'intérêt : 450

Les Motifs des parents dans le choix d'une école pour leur enfant / Fédération du personnel des établissements privés d'enseignement (CEQ). -- [Montréal] : La Fédération, 1991.
26, [9] p. : ill. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre : Conseil général fédéral des 22 et 23 mars 1991. Code : 9091CGF3.CHO; CG 03-91-02. Bibliogr. : p. [35].

Vedette(s)-secondaire(s) : Fédération du personnel des établissements privés d'enseignement

Descripteur(s) : Choix de l'établissement • Opinion des parents • Ecole privée • Statistiques • Primaire (Ordre d'enseignement)

Enquête effectuée auprès de 4000 parents d'étudiants terminant leur sixième année et fréquentant 57 écoles primaires du Québec (dont 3 écoles privées). On a ainsi recueilli des données sur le droit des parents de choisir l'école de leur enfant, les conditions d'exercice de ce droit, la gratuité des frais scolaires, les subventions aux écoles privées, les motifs qui amènent les parents à choisir telle ou telle école, l'influence des différents facteurs socio-économiques sur l'opinion des paretns face aux items précédents. Les statistiques relevées à partir des données de l'enquête se retrouvent dans les annexes.

Type de document :

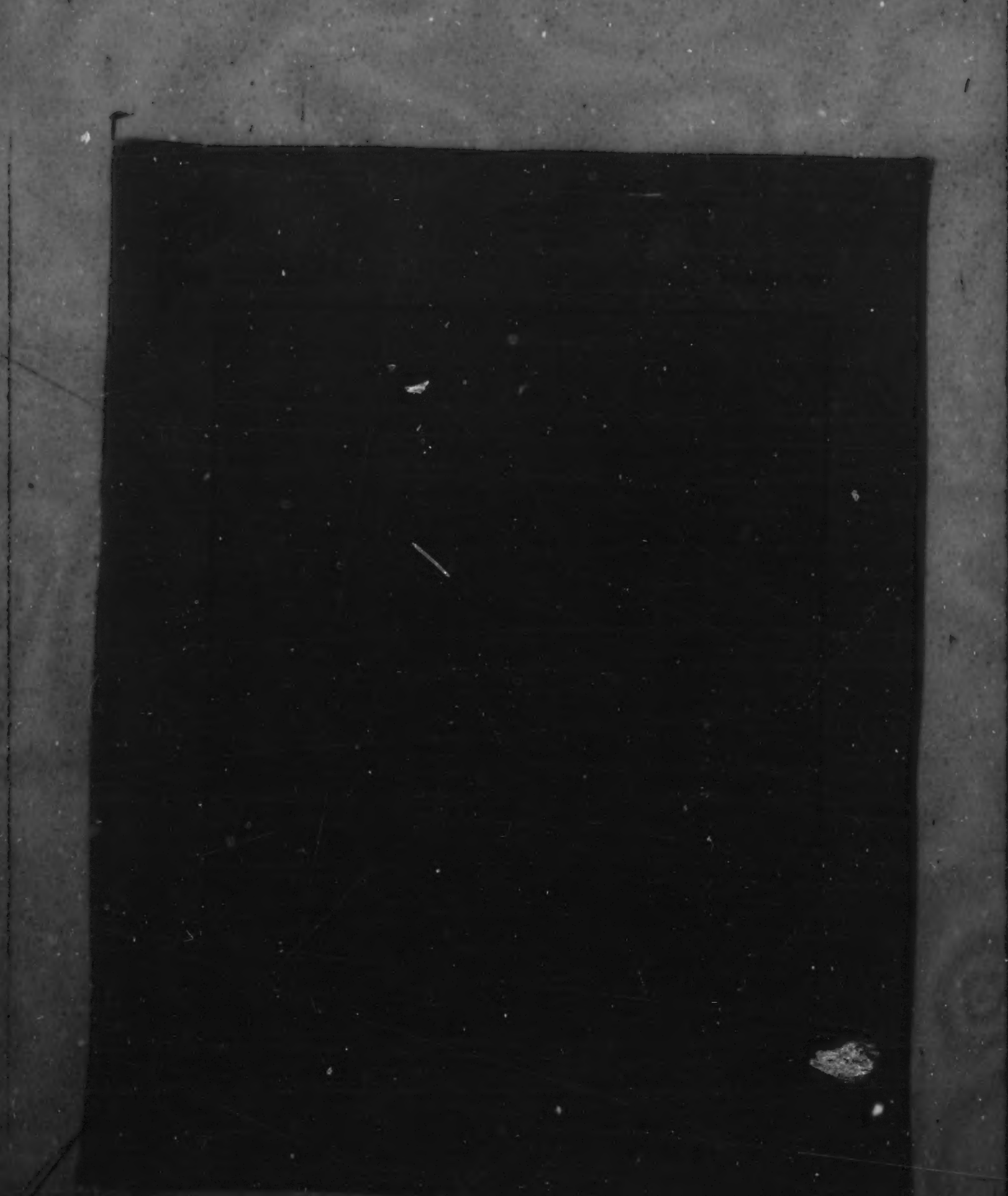

9270273

Au cours de la dernière décennie, le système d'éducation québécois a été marqué sérieusement par certaines décisions ou certains événements importants; qu'il nous suffise d'énumérer: l'adoption de la loi 107 donnant aux parents le droit de choisir l'école publique fréquentée par leur enfant, la multiplication des écoles à vocation particulière dans le réseau public, la levée du moratoire sur l'ouverture de nouvelles écoles privées, les diverses campagnes de promotion de l'école publique, la révision de la **Loi sur l'enseignement privé**, les importantes compressions budgétaires imposées à l'ensemble du système d'éducation, sans compter la modification profonde du tissu social québécois par la multiplication des communautés ethniques, la transformation du rôle et de la structure de la famillle, l'accroissement des inégalités sociales, l'émergence de la pauvreté et le sous-emploi. Les divers éléments n'ont pas été sans effet sur l'opinion des parents face à **leur** système d'éducation, sur leur perception de ce qu'il est et de ce qu'il devrait être ainsi que sur le type d'écoles qu'ils désireront pour leur enfant.

La Fédération du personnel des établissements privés d'enseignement (CEQ), engagée dans une démarche visant à préciser sa position dans le cadre du débat mené autour de l'existence et du financement de l'école privée, a senti le besoin de sonder l'opinion de parents de façon à mieux situer leurs attentes face à l'école québécoise et au système d'éducation en général.

Ce travail a été confié à une équipe de chercheurs du département d'administration scolaire de l'Université de Sherbrooke, dirigée par monsieur Denis Massé qui a touché, plus particulièrement, les questions suivantes:

- les parents et le droit de choisir l'école de leur enfant
- les conditions d'exercice de ce droit
- les parents et la gratuité scolaire
- les parents et le financement de l'école privée
- les parents et les motifs qui dirigent leur choix d'une école
- l'influence de différents facteurs socio-économiques sur l'opinion des parents face aux questions précédentes.

1° LA MÉTHODE ADOPTÉE

Pour les fins de cette étude, 4 000 questionnaires ont été envoyés aux parents d'étudiants terminant leur 6e année et fréquentant 57 écoles primaires du Québec (dont 3 écoles privées). Un tel échantillon de parents, placés en situation immédiate de choisir l'école secondaire que devra fréquenter leur enfant, nous semble apporter un échange plus pertinent et ainsi permettre l'expression d'opinions découlant d'une analyse plus profonde et plus intéressée de la part des répondants. A quelques exceptions près découlant de considérations purement statistiques, les écoles choisies (donc les parents visés par l'étude) l'ont été par des représentants des commissions scolaires des diverses régions du Québec.

Les parents visés par l'étude ont reçu, via leur enfant de 6e année, un questionnaire dont la première partie visait à recueillir des renseignements généraux sur:

- **la provenance des répondants**
- **leur revenu**
- **leur niveau de scolarité**
- **la structure familiale dans laquelle ils vivaient.**

Cette partie du questionnaire voulant également vérifier certains éléments tels:

- **l'opinion des parents sur le droit de choisir l'école de leur enfant**
- **leur intention quant à leur choix pour l'année suivante**
- **la fermeté de ce choix**
- **la gratuité des frais scolaires**
- **les subventions aux écoles privées**
- **les conditions de travail**
- **la mobilité des personnels des deux réseaux d'enseignement.**

Quant à elle, la seconde partie du questionnaire interrogeait les parents sur les motifs les ayant menés à faire leur choix d'une école pour leur(s) enfant(s).

L'équipe de chercheurs a assumé l'entière responsabilité de la réception des deux mille cinq cents questionnaires répondus et retournés, de leur traitement informatique et de l'analyse des données ainsi recueillies.

2° LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT CHOISI PAR LES PARENTS

L'étude montre une répartition des choix des parents entre les deux secteurs d'enseignement, qui est illustrée par le tableau suivant.

Proportion des parents ayant choisi une école publique	Proportion des parents ayant choisi une école privée	Proportion des parents n'ayant pas arrêté leur choix
71 %	23 %	6 %

Selon les statistiques disponibles pour l'année 1988-1989, 16 % des étudiants de niveau secondaire fréquentaient le secteur privé; si tous les parents mettaient (ou pouvaient mettre) à exécution leurs intentions exprimées, la place occupée par le réseau privé secondaire augmenterait de façon lente mais significative. En effet, le maintien d'une telle tendance sur une période de 5 années pourrait se concrétiser par un transfert de 5 000 élèves.

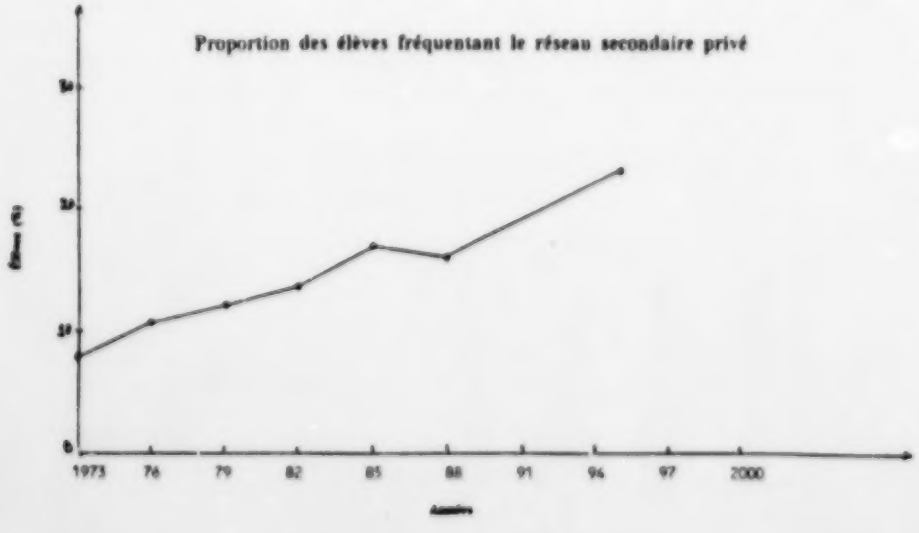

Certains facteurs influencent ces choix exprimés par les parents; nous en présenterons certains qui sont particulièrement ressortis lors de l'analyse des données recueillies lors de cette étude.

a) Le facteur régional

La possibilité réelle de choisir l'école privée variant d'une région à l'autre (dépendamment du nombre d'écoles privées existantes, du revenu moyen, de la scolarité moyenne, etc.) entraîne une plus forte concentration des adeptes du secteur privé dans les régions de Montréal, Québec et l'Estrie où au-delà de 20% des étudiants fréquenteraient une école privée si leur parents avaient pleine possibilité d'actualiser l'intention qu'ils ont exprimée lors de cette étude.

On constate également une plus forte popularité de l'école privé en milieu urbain où 26 % des répondants opteraient pour l'école privée comparé à 20 % des répondants en milieu rural.

b) Le revenu familial

Plus le **revenu familial** s'élève, plus les parents ont tendance à choisir l'école privée qui, rappelons-le, doit exiger une contribution financière pour compléter la subvention actuellement reçue du ministère de l'Éducation. On remarque également que les familles ayant deux sources de revenus optent davantage pour l'école privée.

Bien que les deux secteurs attirent des gens de toutes les couches de revenus, il est important de mentionner que la majorité des parents qui optent pour l'école privée gagnent un revenu supérieur à la moyenne. Il demeure cependant que la majorité des parents à revenus élevés optent pour l'école publique (54 %).

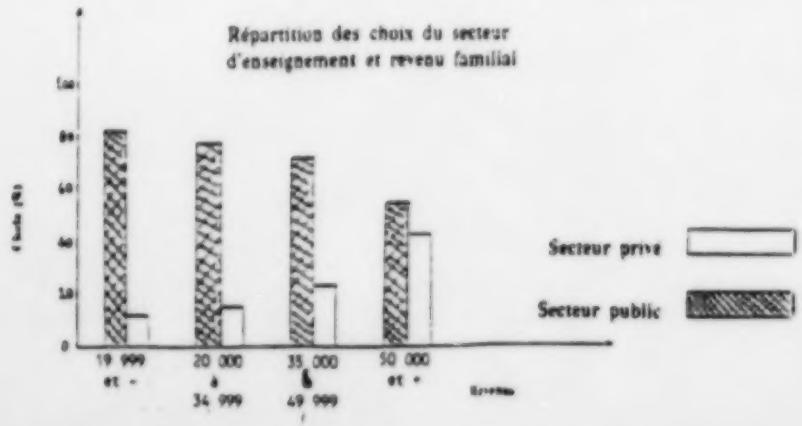

Ces données exprimées, une fois actualisées, nous amèneraient à dresser un portrait des deux secteurs basé sur le revenu des parents qui serait le suivant:

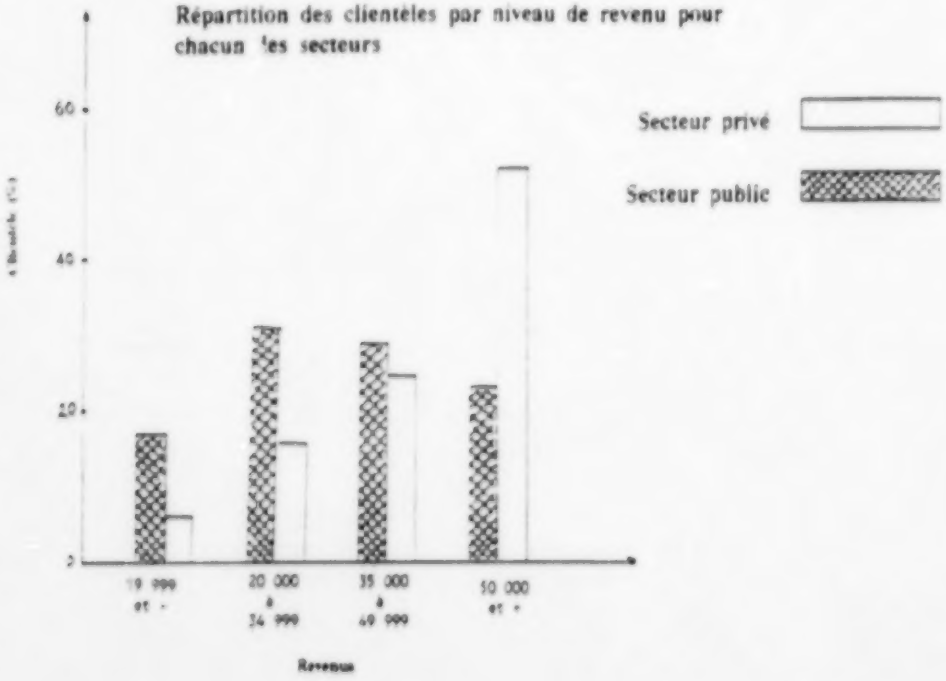

Nous avons également cherché à connaître les comportements des parents, selon leur niveau de revenu, si les subventions gouvernementales au secteur privé disparaissaient ou si des conditions de gratuité scolaire comparables au secteur public étaient mises en place au secteur privé.

Devant de telles éventualités, les portraits respectifs des deux secteurs pourraient être représentés de la façon suivante:

Répartition des clientèles des deux secteurs selon le revenu si arrêt des subventions au privé

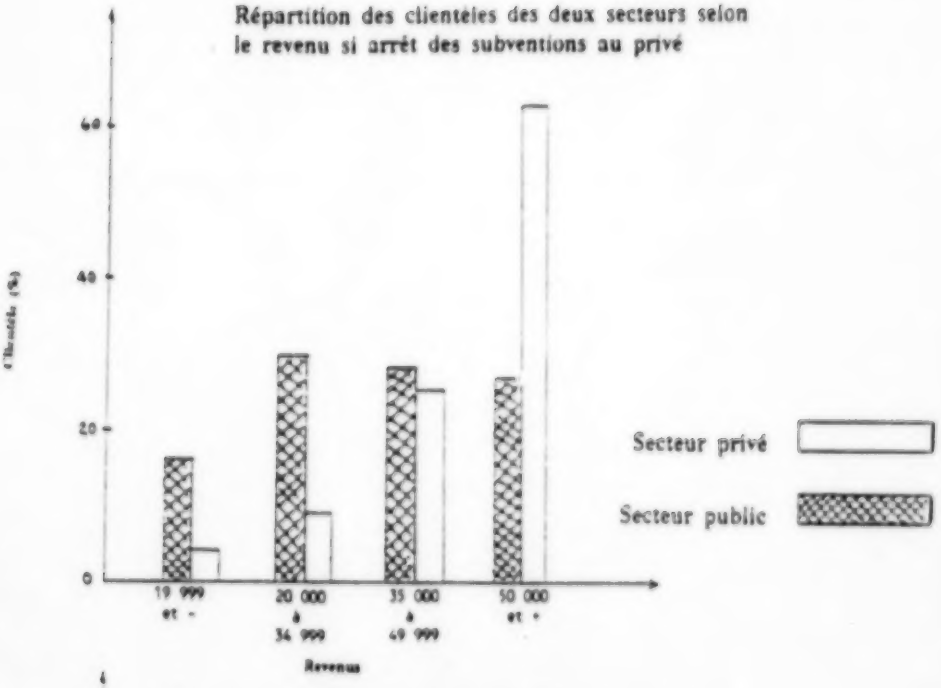

Répartition des clientèles des deux secteurs selon le revenu si gratuité scolaire au privé

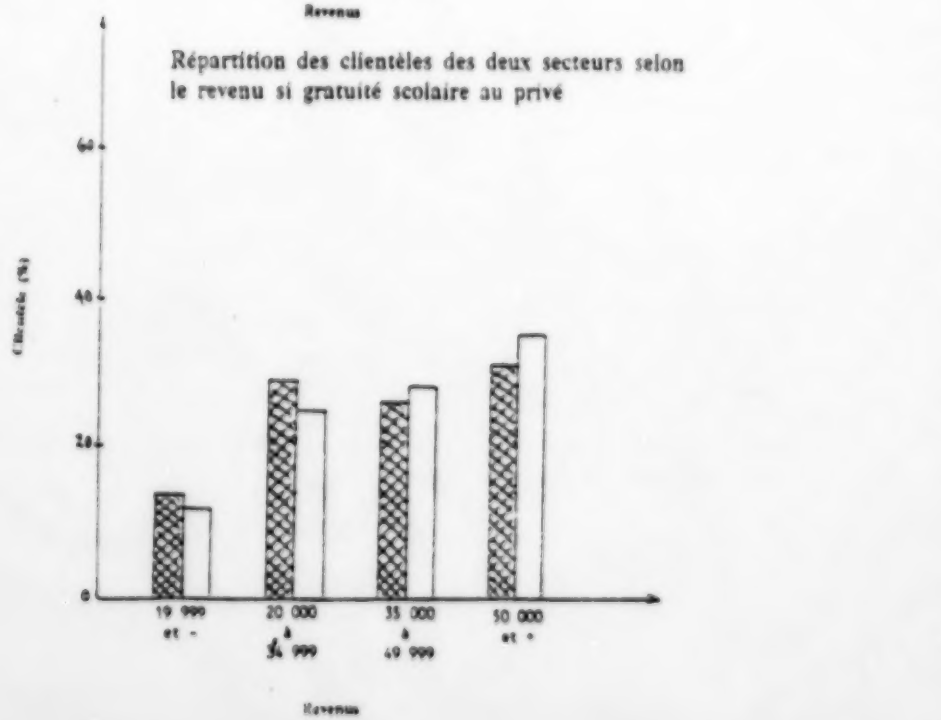

Mentionnons cependant qu'advenant un arrêt des subventions gouvernementales à l'école privée, les familles à faible revenu l'abandonneraient en plus grand nombre, ce qui favoriserait encore davantage l'élitisme économique.

c) La structure familiale

De prime abord, la structure parentale ne semble pas avoir d'influence significative sur le choix du secteur d'enseignement.

Secteur d'enseignement choisi	Public	Privé	Ne sait pas
Structure parentale			
Monoparentale	72 %	22 %	6 %
Biparentale	69 %	25 %	6 %

Cependant, lorsqu'on recoupe la structure familiale et le revenu familial comme facteurs influençant le choix du secteur d'enseignement, nous observons que l'école privée s'avère être le choix d'une plus grande proportion des familles monoparentales à revenu moyen ou faible par rapport aux familles biparentales présentant les mêmes niveaux de revenus. De plus, l'étude montre que toute hausse des subventions gouvernementales à l'école privé (allant jusqu'à la gratuité) entraînerait un important déplacement des étudiants provenant de familles monoparentales à revenu moyen ou faible vers l'école privée. Ces familles jugent donc que l'école privée répond davantage à leurs besoins.

d) La gratuité scolaire

La présence de frais de scolarité dans le secteur privé représente un facteur important pour le parent qui désire choisir l'école secondaire que devra fréquenter son enfant. En effet, nous constatons que 37 % des parents ayant choisi l'école publique désireraient envoyer leurs enfants à l'école privée s'ils ne leur en coûtait pas plus pour le faire; c'est donc une famille sur deux qui choisirait l'école privée en absence de frais supplémentaires liés à ce choix. Par ailleurs, en absence de subventions gouvernementales (i.e. augmentation considérable du fardeau financier des parents) seulement 29 % des parents ayant choisi une école privée maintiendraient leur choix alors que 39 % y renonceraient.

L'application de ces diverses hypothèses concernant le financement des écoles privées entraînerait des mouvements de la clientèle scolaire et une répartition de celle-ci représentée dans le graphique suivant:

Répartition de la clientèle scolaire entre les deux secteurs

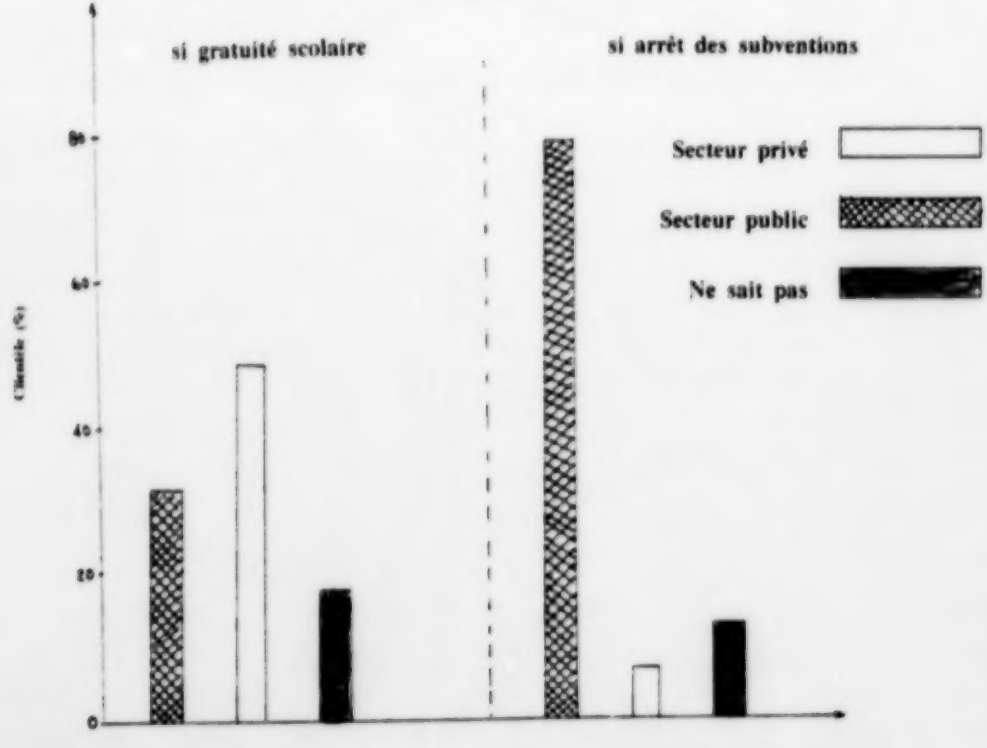

Ces données illustrent les importants déplacements de la clientèle scolaire pouvant résulter de toute décision concernant l'aide gouvernementale à l'école privée (et de son niveau).

Il demeure cependant intéressant de noter que l'école publique a fait des gains importants dans les dix dernières années. En effet, lorsque interrogés en 1981, 74 % des parents affirmaient qu'ils opteraient pour l'école privée en absence de frais de scolarité; ceci constitue un gain de l'ordre de 25% en 10 ans.

e) La possibilité réelle de choisir entre les écoles publiques

Il est intéressant de noter qu'une réelle possibilité de choisir entre les écoles secondaires publiques amènerait 15 % des parents ayant choisi une école privée à réviser leur choix. Cette donnée semble indiquer que certains parents choisissent davantage l'école que le secteur d'enseignement (privé ou public).

f) Le milieu familial

Il existe une relation évidente entre le niveau de scolarité des parents et le secteur d'enseignement choisi. En effet, les parents les plus scolarisés optent davantage pour le secteur d'enseignement privé; rien de très surprenant considérant qu'un niveau de scolarité élevé entraîne généralement un revenu supérieur.

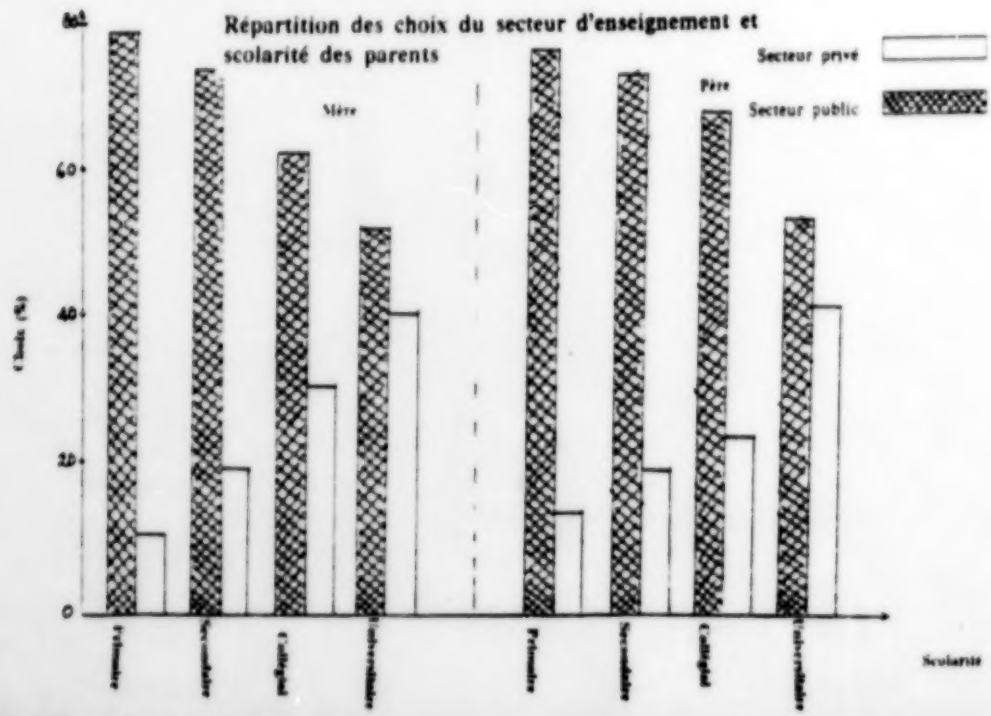

Cependant, le revenu demeure le facteur de choix prédominant car même très scolarisés, les parents à faible revenu choisissent en moins grand nombre le secteur d'enseignement privé que les parents ayant une moins grande scolarité mais un revenu plus élevé.

Le secteur d'enseignement fréquenté par les parents influence le choix qu'ils sont appelés à faire pour leurs enfants. En effet, les parents ayant fréquenté l'école privée (durant la totalité de leurs études secondaires ou en partie) reproduisent davantage le même choix pour leurs enfants.

g) Le rendement scolaire de l'enfant

Les élèves ayant des résultats académiques forts au niveau primaire se dirigent en plus grande proportion vers l'école privée et constituent donc une plus grande proportion de la clientèle globale du secteur d'enseignement privé.

Répartition des choix du secteur d'enseignement et résultats scolaires

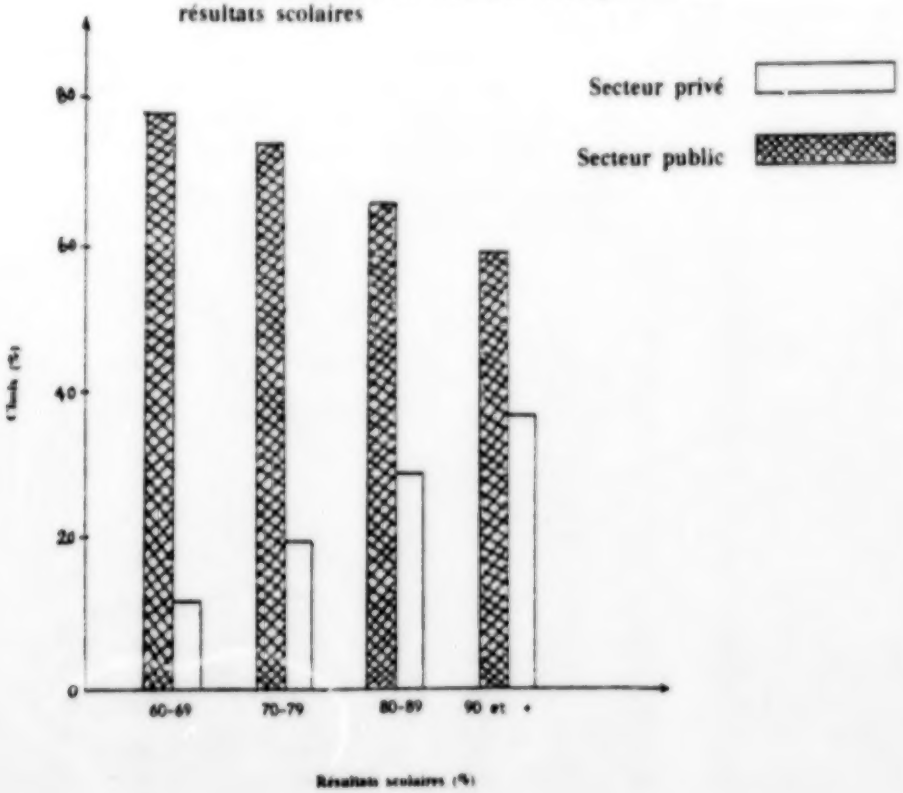

Résultats scolaires (%)

Une telle répartition des choix fait en sorte qu'une plus grande proportion des élèves fréquentant l'école privée ont obtenu des résultats académiques forts à l'école primaire et sont donc, selon les études déjà menées, susceptibles de les reproduire au niveau secondaire.

Répartition de la clientèle des deux secteurs d'enseignement et résultats scolaires

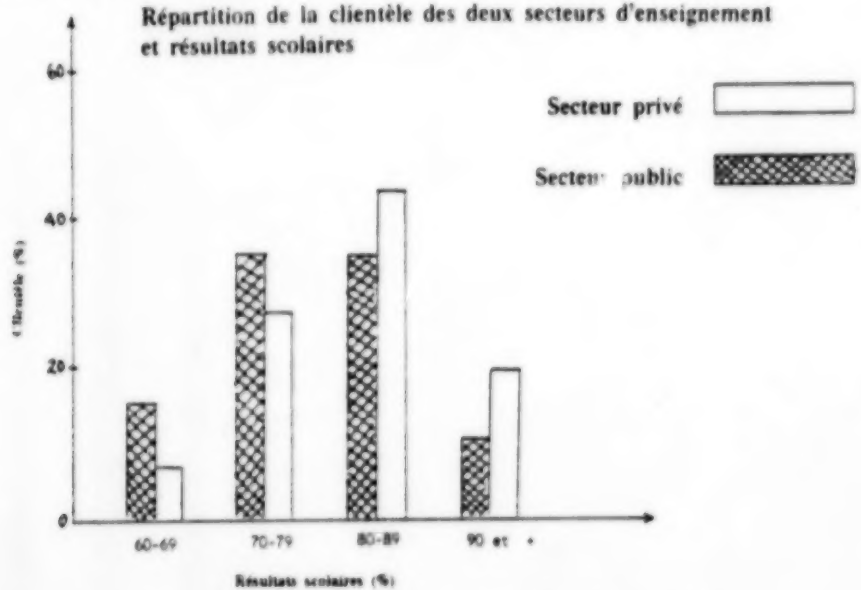

Cette seule répartition ne peut expliquer les performances supérieures du secteur privé: il faudrait entre autres prendre en considération le fait, confirmé par cette étude, que les enfants de couche socio-économique supérieure ont tendance à performer davantage sur le plan scolaire et ce, quel que soit le secteur d'enseignement fréquenté.

Quand on recoupe les résultats scolaires et le revenu familial (2 facteurs susceptibles d'influencer le choix des parents concernant l'école de leurs enfants), nous constatons que les premiers ont peu d'incidence sur cette décision. En effet, que les résultats obtenus par l'enfant au primaire soient forts ou faibles, l'enfant d'une famille à revenu supérieur a **trois fois** plus **l'occasion** de fréquenter le secteur privé.

Choix du secteur d'enseignement selon le revenu familial et les résultats scolaires

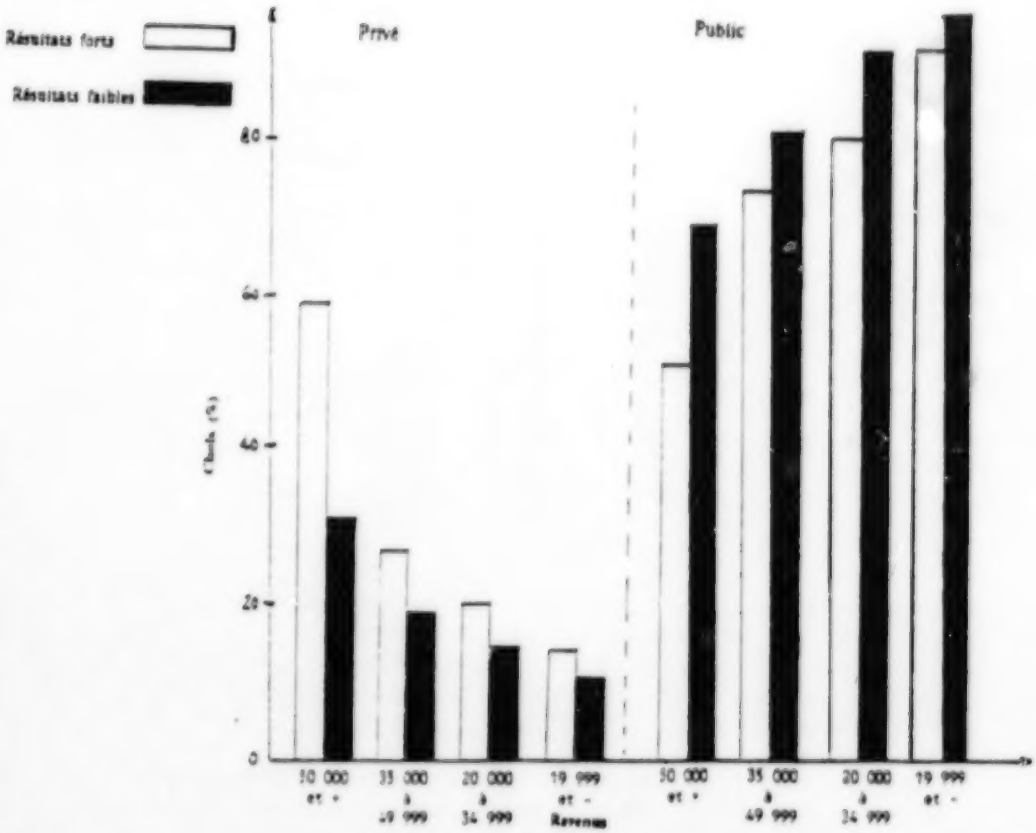

La sélection économique, créée par l'existence de frais de scolarité au secteur privé, prend le pas sur une sélection basée sur les résultats académiques obtenus.

3° LES OPINIONS DES PARENTS

Il est intéressant de savoir si le fait de choisir un secteur ou l'autre est lié aux opinions des parents concernant le droit de choisir une école, les subventions au secteur privé, la gratuité scolaire et la similarité de conditions de travail.

a) Le droit de choisir

Le droit de choisir en matière d'éducation semble se confirmer comme valeur fondamentale des parents québécois. En effet, si en 1981, 83 % de la population se montrait favorable au droit de choisir entre une école publique et une école privée, aujourd'hui 95 % des gens questionnés réaffirment leur attachement à ce droit qu'ils semblent juger fondamental. De plus, ils estiment aussi important le droit de choisir entre les écoles du réseau public d'éducation (89 % y souscrivent) et appuient cet élément introduit par la loi 107.

Le choix d'un secteur d'enseignement ne semble pas influencer l'opinion des parents concernant le droit de choisir entre les écoles d'une même commission scolaire; 89 % des parents ayant choisi une école publique se montrent favorables à ce droit alors que 90 % des parents ayant choisi une école privée expriment la même opinion. Il n'influence qu'à peine leur opinion concernant le droit de choisir entre l'école publique et l'école privée; 93 % des parents ayant choisi l'école publique sont en accord avec ce droit alors que 99 % des parents ayant choisi une école privée s'expriment dans le même sens.

Le revenu familial et la scolarité des parents ne semblent pas influencer de façon significative leur adhésion au droit de choisir.

Enfin, le droit de choisir revêt une importance comparable (toute aussi importante) pour tous les parents, peu importe le secteur d'enseignement qu'ils ont fréquenté.

b) Les subventions au secteur privé

Une majorité des parents se montrent favorables à l'existence des subventions gouvernementales au secteur privé. En effet, 63% d'entre eux s'y montrent favorables, 27% les désapprouvent et 10% n'expriment aucune opinion arrêtée.

Si le revenu familial et le niveau de scolarité des parents n'affectent d'aucune façon significative l'opinion des parents face à l'aide gouvernementale à l'école privée, le secteur d'enseignement fréquenté par les parents l'influence grandement. En effet, les parents ayant fréquenté le secteur privé se montrent davantage favorables à l'existence des subventions gouvernementales versées aux écoles privées.

Le secteur d'enseignement choisi pour l'enfant affecte également l'opinion des parents en rapport avec les subventions gouvernementales; en effet, 94% des parents ayant choisi une école privée pour leur enfant s'y montrent favorables alors que seulement 51% des parents ayant choisi une école publique partagent la même opinion. De plus, les parents qui ont choisi une école publique pour leur enfant et qui se sont montrés favorables au subventionnement de l'école privée sont ceux qui réviseraient davantage leur choix advenant qu'il n'en coûterait pas plus pour envoyer leur enfant à l'école privée.

c) La gratuité scolaire

Une majorité de parents se montrent en accord avec la gratuité scolaire appliquée au secteur privé (absence de frais de scolarité); en effet, 57% s'y montrent favorables, 36% ne sont pas d'accord et 7% sont indécis.

Cet accord s'accroît fortement avec la baisse du revenu familial et inversement, ceux qui s'objectent le plus à la disparition des frais de scolarité au privé sont les parents qui ont un revenu familial supérieur à 50 000$ (ceux qui constituent une forte proportion de la clientèle actuelle du secteur privé).

De plus, il semble que si les parents sont plus scolarisés ou s'ils ont fréquenté le secteur privé alors ils se montrent davantage en désaccord avec la gratuité scolaire appliquée à l'école privée.

d) Les conditions de travail

Une forte proportion (environ 76%) des parents se montre favorable à ce que les conditions de travail soient semblables dans les deux secteurs et que des mouvements de personnel soient possibles entre les deux secteurs advenant des pertes d'emplois dans un secteur et des postes disponibles dans l'autre.

4° LES MOTIFS DE CHOIX DES PARENTS

Trente-huit (38) motifs de choix ont été soumis aux parents appelés à répondre à notre questionnaire. Pour fins d'analyse, nous avons retenu les motifs ayant été mentionnés par environ 50% des répondants.

Motifs mentionnés par plus de 50% des parents

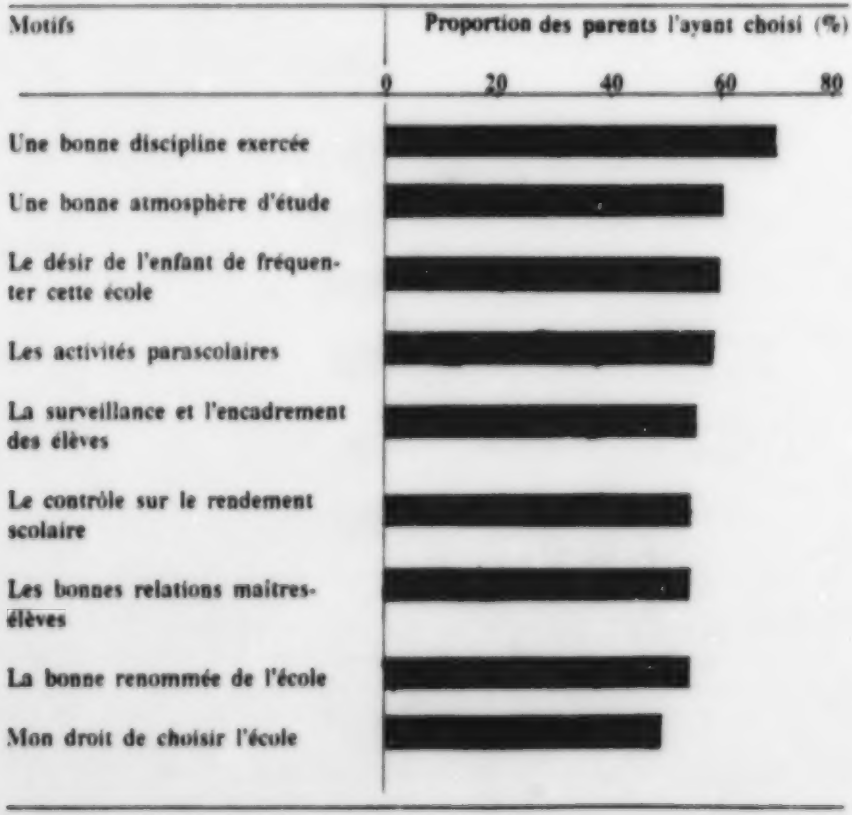

Dans le but de préciser davantage les motifs de choix et leur importance, nous avons demandé aux parents d'identifier les trois (3) motifs qu'ils jugent les plus importants. Nous avons obtenu la répartition suivante:

Motifs mentionnés comme les plus importants (retenus parmi les 3 premiers)

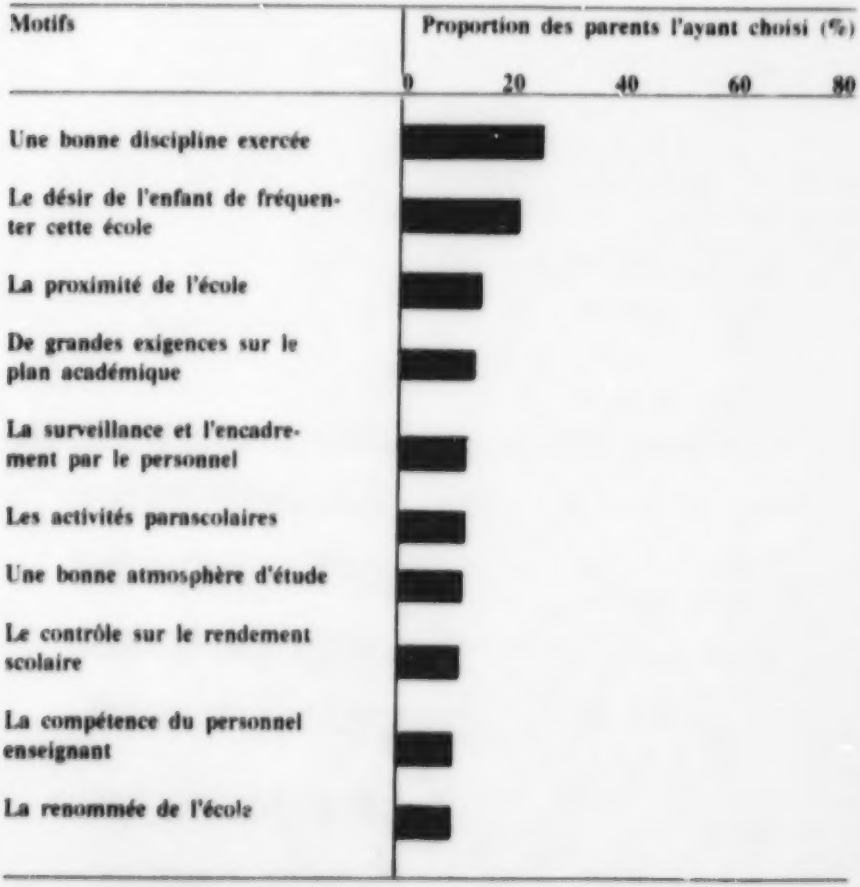

Les données contenues dans ces deux tableaux confirment l'importance toujours accordée à la discipline, l'encadrement et l'atmosphère d'étude comme facteurs de choix d'une école; elles réaffirment également la volonté des parents de disposer d'une école à proximité de leur lieu de résidence (école de quartier). Un élément nouveau cependant, le désir de l'enfant qui prend une plus grande importance et devient un élément important dans le choix d'une école; l'enfant participe donc de plus en plus au choix de son école.

Il nous a semblé intéressant de vérifier si les motifs de choix variaient selon le secteur d'enseignement choisi. Autrement dit, les motifs amenant à choisir une école privée diffèrent-ils profondément de ceux qui dirigent vers une école publique ?

Motifs mentionnés selon le secteur d'enseignement choisi

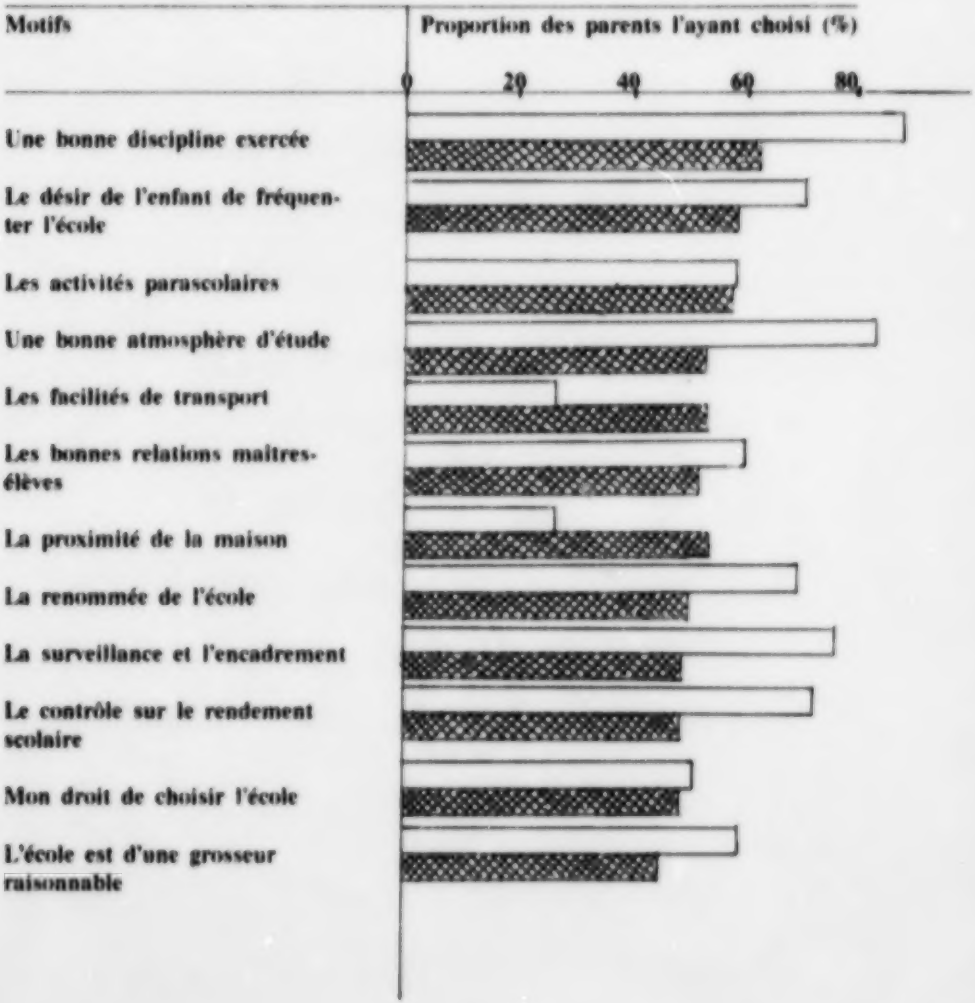

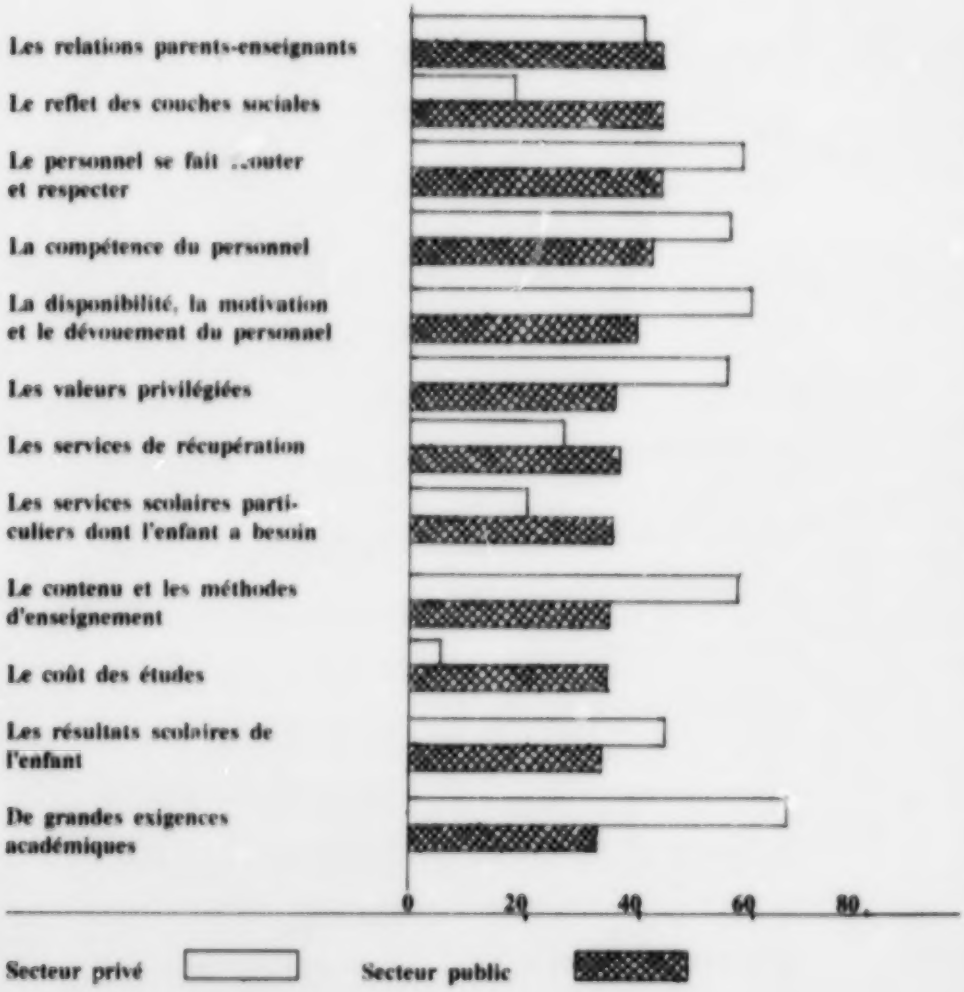
Les relations parents-enseignants
Le reflet des couches sociales
Le personnel se fait ..outer et respecter
La compétence du personnel
La disponibilité, la motivation et le dévouement du personnel
Les valeurs privilégiées
Les services de récupération
Les services scolaires particuliers dont l'enfant a besoin
Le contenu et les méthodes d'enseignement
Le coût des études
Les résultats scolaires de l'enfant
De grandes exigences académiques
0
20
40
60
80
Secteur privé
Secteur public

Les parents ont également identifié parmi ces motifs ceux qui leur semblaient les trois plus importants. La répartition suivante a été obtenue.

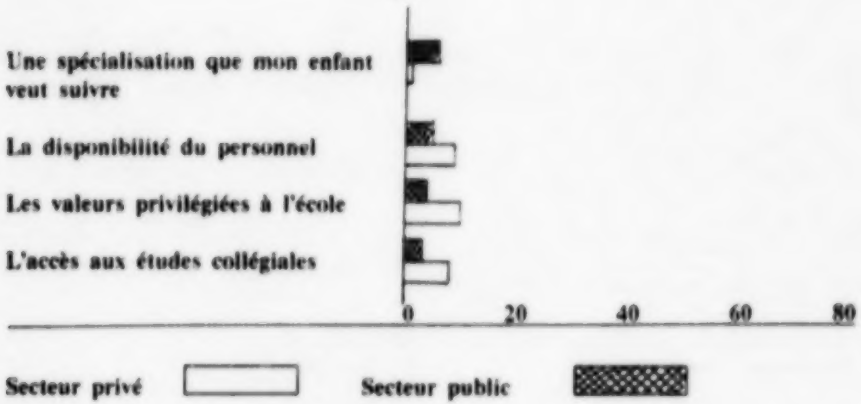

Avant d'aller plus loin dans notre analyse, il est important de noter que les parents qui ont opté pour une école privée ont choisi en moyenne 4 ou 5 motifs de plus que ceux qui ont opté pour une école publique.

Ceci peut expliquer certains écarts observés sur les motifs les plus choisis par les parents.

L'ensemble de ces données confirme les résultats obtenus lors d'études antérieures quant à la popularité de la discipline, de l'encadrement et d'une bonne atmosphère d'étude comme motifs guidant le choix d'une école par l'ensemble des parents et de façon plus particulière pour les parents choisissant une école privée pour leur enfant. Nous pouvons également identifier des motivations relativement semblables qui dictent le choix d'une école tant publique que privée par les parents; ce sont: les activités parascolaires offertes, la qualité des relations maîtres-élèves et des relations parents-enseignants ainsi que le droit de choisir l'école de son enfant.

Il apparaît également que l'enfant constitue maintenant un intervenant qui influence fortement le choix de l'école qu'il fréquentera (tant publique que privée).

Le départage entre les motifs guidant le choix du secteur d'enseignement se fait autour des motifs présentés dans le tableau suivant:

Motifs guidant le choix du secteur privé	**Motifs guidant le choix du secteur public**
. la bonne discipline exercée	. la facilité de transport
. la surveillance et l'encadrement	. la proximité de la maison
. le contrôle sur le rendement scolaire	. les services spéciaux offerts à l'enfant
. les grandes exigences académiques	. le coût des études
. une bonne atmosphère d'étude	. le reflet des couches sociales
. l'accès aux études collégiales	. la compétence du personnel
. la disponibilité, la motivation et le dévouement du personnel	
. les valeurs privilégiées par l'école	

Curieusement, les résultats scolaires obtenus par l'enfant ne semblent pas constituer un motif discriminant dans le processus de choix d'une école (ou du secteur d'enseignement) par les parents.

Nous avons également voulu vérifier si certains facteurs socio-économiques influençaient de façon significative les motifs guidant le choix du secteur d'enseignement. Les facteurs considérés ont été:

a) <u>Le revenu familial</u>

Nous avons dégagé un portrait constitué de l'ensemble des motifs dirigeant le choix d'une école par des parents dont le revenu familial diffère. Présentent-ils des différences significatives ?

Répartition des motifs de choix d'une école selon le revenu (revenu familial de moins de 20 000 $)

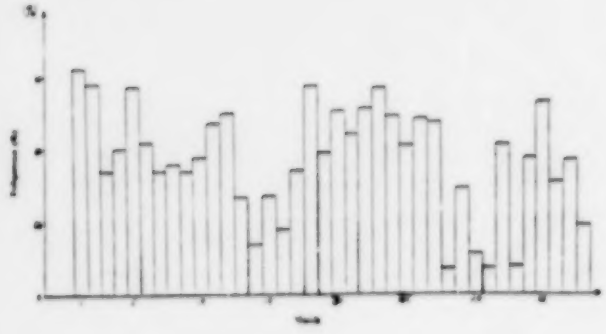

Répartition des motifs de choix d'une école selon le revenu (revenu familial de 20 000 $ à 34 999 $)

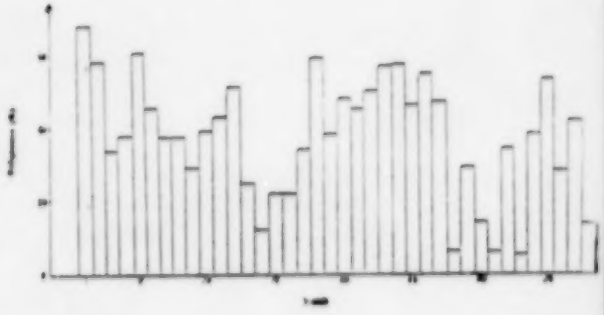

Répartition des motifs de choix d'une école selon le revenu (revenu familial de 35 000 $ à 49 999 $)

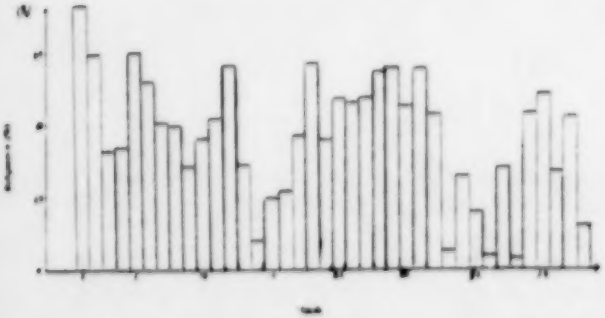

Répartition des motifs de choix d'une école selon le revenu (revenu familial de 50 000 $ et plus)

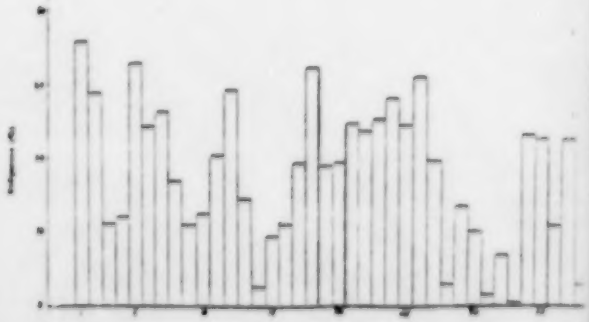

LISTE DES MOTIFS DE CHOIX

1. Une bonne discipline exercée
2. Activités parascolaires intéressantes
3. Ambiance religieuse
4. Services scolaires particuliers offerts à l'enfant qui en a le besoin
5. Une bonne atmosphère d'étude
6. Grosseur (taille) de l'école raisonnable
7. Les exigences académiques élevées
8. Le reflet de l'ensemble des couches sociales
9. Offre une spécialisation désirée par l'enfant
10. Les services de récupération
11. La proximité de la maison
12. La bonne renommée de l'école
13. L'accès aux études collégiales ultérieures plus facile
14. les difficultés d'apprentissage de l'enfant
15. Le choix des amis de l'enfant
16. La présence d'un frère ou d'une soeur à l'école
17. Les résultats scolaires de l'enfant
18. Le désir de l'enfant de fréquenter l'école
19. Meilleure préparation aux exigences de la vie
20. Les facilités de transport
21. La compétence du personnel
22. Le personnel se fait écouter et respecter
23. Les bonnes relations maîtres-élèves
24. Le contrôle sur le rendement scolaire
25. La disponibilité, la motivation et le dévouement du personnel
26. La surveillance et l'encadrement
27. Les relations parents-enseignants
28. Une clientèle de même sexe
29. Le climat des relations de travail
30. La sélection des élèves par l'école
31. La tradition familiale
32. Le coût des études
33. Le service du pensionnat offert
34. Le contenu et les méthodes d'enseignement
35. Mon droit d'opter pour l'école de mon choix
36. L'écoute de la direction de l'école (pouvoir d'influence)
37. Les valeurs privilégiées par l'école
38. Aucune raison particulière

On note une similitude remarquable entre les motifs de choix d'une école privilégiée par les parents des diverses couches de revenus étudiées. Les parents composant avec un revenu supérieur accordent cependant une importance plus grande à l'encadrement de l'étudiant, aux exigences académiques plus importantes, à une bonne atmosphère d'étude, aux contenus des cours offerts et aux méthodes pédagogiques ainsi qu'à la taille de l'école et aux valeurs qu'elle privilégie.

Des motifs à caractère économique tels le coût des études et les facilités de transport influencent le choix des parents dont les revenus sont plus limités. Ces mêmes parents semblent également être davantage à la recherche de services scolaires particuliers pour leur enfant.

b) La structure familiale

La structure familiale ne semble que peu influencer les motifs présidant au choix d'une école bien que les familles biparentales expriment davantage des motifs tels que: "de grandes exigences académiques", "la surveillance et l'encadrement par le personnel", "le contrôle sur le rendement scolaire" et "la renommée de l'école".

c) Les études complétées par les parents

La scolarité des parents a des incidences majeures (et comparables à celles associées au niveau de revenu) sur les motifs qui dictent aux parents le choix de l'école de leur enfant. Plus les parents sont scolarisés, plus ils accordent d'importance aux exigences académiques posées, aux contenus scolaires, aux méthodes d'enseignement utilisées et à une bonne atmosphère d'étude. De plus, l'enfant dont les parents sont plus scolarisés participe davantage au choix de son école et l'influence plus fortement.

Nous avons terminé l'analyse des données recueillies en nous demandant s'il y avait des regroupements "types" de motifs chez les participants et s'ils différaient entre les parents qui ont choisi l'école publique et ceux qui ont choisi l'école privé. Pour ce faire, nous avons mis les motifs en relation les uns avec les autres et nous n'avons retenu que ceux qui l'étaient à 70%. Or, nous avons découvert, pour chaque groupe de parents, un regroupement important dont trois motifs sont communs aux deux groupes.

Pour les parents du public, les motifs les plus en relation sont les suivants:

- **le personnel se fait respecter et écouter**
- **le personnel entretient de bonnes relations avec les élèves**
- **la disponibilité, la motivation et le dévouement du personnel**
- **le personnel exerce un contrôle constant sur le rendement de mon enfant**

Ce regroupement a ceci d'intéressant: il fait ressortir chez ce groupe de parents une préoccupation moyenne et un besoin majeur pour la relation que le personnel enseignant entretient avec l'enfant.

Chez les parents qui ont choisi l'école privée, les 3 premiers motifs parmi le regroupement précédent sont complétés par deux autres motifs:

- **la compétence du personnel et le contenu**
- **les méthodes d'enseignement privilégiées**

Ceci a pour effet d'ajouter à la relation maître-élève un accent plus grand sur l'enseignement donné. Cette particularité se confirme chez ce groupe par un second regroupement de motifs:

- **de grandes exigences académiques**
- **un contrôle constant sur le rendement**
- **la surveillance et l'encadrement accordés par le personnel.**

Ce dernier regroupement fait déborder le contrôle du rendement scolaire vers un encadrement plus large.

En somme, ces regroupements confirment en quoi les deux groupes se ressemblent et se distinguent quand ils sont considérés comme un tout. Une étude plus poussée nous permettrait peut-être de découvrir que certaines catégories de parents du public et du privé se ressemblent alors que des catégories à l'intérieur soit d'un groupe, soit de l'autre, sont très différents dans les "grappes" de motifs qu'ils privilégient.

ANNEXE 1

Proportion des élèves fréquentant le réseau secondaire privé (%)

Proportion des élèves du secteur privé	8,0	10,8	12,1	13,7	16,8	16,0	23,0
Années	1973	1976	1979	1982	1985	1988[1]	1990[2]

Sources: Centrale de l'enseignement du Québec; L'école privée est-elle d'intérêt public, Montréal

(1) Gouvernement du Québec (MEQ), Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, édition 1989

(2) Basé sur les résultats de cette recherche.

Répartition des choix en fonction du revenu familial

Secteur d'enseignement choisi (%) / Revenu familial ($)	Public	Privé	N.S.P.
50 000 et plus	54%	42%	4%
35 000 à 49 999	72%	22%	6%
20 000 à 34 999	78%	15%	7%
19 999 et moins	82%	11%	7%

Répartition des clientèles par niveau de revenus pour chacun des secteurs

Secteur d'enseignement / Revenu ($)	Public	Privé
50 000 et plus	23%	52%
35 000 à 49 999	28%	25%
20 000 à 34 999	31%	17%
19 999 et moins	17%	6%

ANNEXE 2

Répartition du choix du secteur d'enseignement si arrêt des subventions au secteur privé

Proportion des parents qui choisissent une école publique (%)	Proportion des parents qui choisissent une école privée (%)	Proportion des parents indécis (%)
80	7	13

Répartition des choix du secteur d'enseignement si gratuité scolaire au secteur privé

Proportion des parents qui choisissent une école publique (%)	Proportion des parents qui choisissent une école privée (%)	Proportion des parents indécis (%)
32	49	19

Répartition des clientèles par niveau de revenus pour chacun des secteurs si arrêt des subventions au secteur privé

Secteur Revenu familial (%)	Public	Privé
50 000 et plus	26%	63%
35 000 à 49 999	28%	22%
20 000 à 34 999	30%	9%
19 999 et moins	16%	6%

Répartition des clientèles par niveau de revenu pour chacun des secteurs si gratuité scolaire au secteur privé

Secteur Revenu familial (%)	Public	Privé
50 000 et plus	31%	38%
35 000 à 49 999	26%	26%
20 000 à 34 999	29%	23%
19 999 et moins	14%	13%

Répartition des clientèles par niveau de revenu pour chacun des secteurs si gratuité scolaire au secteur privé

Secteur Revenu familial (%)	Public	Privé
50 000 et plus	31%	30%
35 000 à 49 999	28%	30%
20 000 à 34 999	29%	28%
19 999 et moins	14%	12%

ANNEXE 2

Répartition du choix du secteur d'enseignement si arrêt des subventions au secteur privé

Proportion des parents qui choisiraient une école publique (%)	Proportion des parents qui choisiraient une école privée (%)	Proportion des parents indécis (%)
80	7	13

Répartition des choix du secteur d'enseignement si gratuité scolaire au secteur privé

Proportion des parents qui choisiraient une école publique (%)	Proportion des parents qui choisiraient une école privée (%)	Proportion des parents indécis (%)
32	49	19

Répartition des clientèles par niveau de revenus pour chacun des secteurs si arrêt des subventions au secteur privé

Secteur Revenu familial (%)	Public	Privé
50 000 et plus	35%	63%
35 000 à 49 999	28%	25%
20 000 à 34 999	30%	9%
19 999 et moins	10%	4%

ANNEXE 3

Répartition des choix du secteur d'enseignement et scolarité de la mère

Secteur choisi / Études complétées	Public	Privé	N.S.P.
Primaires	79%	11%	10%
Secondaires	74%	20%	6%
Collégiales	63%	31%	6%
Universitaires	53%	41%	6%

Répartition des choix du secteur d'enseignement et scolarité du père

Secteur choisi / Études complétées	Public	Privé	N.S.P
Primaires	77%	14%	9%
Secondaires	74%	20%	6%
Collégiales	69%	25%	6%
Universitaires	54%	42%	5%

Répartition des choix du secteur d'enseignement et secteur fréquenté par la mère

Secteur choisi / Secteur(s) fréquenté(s)	Public	Privé	N.S.P.
Public	72%	22%	6%
Privé	51%	45%	4%
Les deux	60%	30%	10%

Répartition des choix du secteur d'enseignement et secteur fréquenté par le père

Secteur choisi / Secteur(s) fréquenté(s)	Public	Privé	N.S.P.
Public	73%	21%	6%
Privé	47%	49%	4%
Les deux	57%	36%	7%

ANNEXE 4

Répartition des choix du secteur d'enseignement et résultats scolaires de l'élève

Secteur choisi / Résultats scolaires	Public	Privé	N.S.P.
90% et plus	59%	37%	4%
80 à 89%	66%	29%	5%
70 à 79%	74%	20%	6%
60 à 69%	79%	12%	10%

Répartition de la clientèle des deux secteurs d'enseignement et résultats scolaires de l'élève

Secteur / Résultats scolaires	Public	Privé
90% et plus	11%	20%
80 à 89%	30%	45%
70 à 79%	36%	28%
60 à 69%	17%	7%

Répartition des choix du secteur d'enseignement selon le revenu et les résultats scolaires

Résultats	80% et plus		60 à 80%	
Revenu familial ($)	École privée choisie	École publique choisie	École privée choisie	École publique choisie
50 000 et plus	49%	51%	31%	69%
35 000 à 49 999	27%	73%	19%	81%
20 000 à 34 999	20%	80%	14%	86%
19 999 et moins	14%	86%	10%	90%

ANNEXE 5

Accord avec les subventions gouvernementales au secteur privé et secteur d'enseignement fréquenté par la mère et le père

Secteur d'enseignement fréquenté	Père			Mère		
Accord avec les subventions	Public	Privé	Les deux	Public	Privé	Les deux
Oui	61%	71%	75%	61%	72%	67%
Non	28%	24%	22%	28%	21%	23%
Ne sait pas	11%	5%	4%	11%	7%	10%

Accord avec les subventions gouvernementales au secteur privé et secteur choisi pour l'enfant

Secteur choisi pour l'enfant	Public	Privé
Accord avec les subventions		
Oui	51%	94%
Non	35%	4%
Ne sait pas	14%	2%

Accord avec les subventions gouvernementales au secteur privé et maintien du choix du secteur public si gratuité au secteur privé

Maintien du choix du public	Oui	Non	Ne sait pas
Accord avec les subventions			
Oui	62	67	47
Non	46	25	31
Ne sait pas	13	10	22

ANNEXE 6

Accord avec la gratuité scolaire au secteur privé et revenu familial

Revenu familial / Accord avec la gratuité au privé	19 999 et +	20 000 à 34 999	35 000 à 49 999	50 000 et +
Oui	73	63	56	42
Non	20	27	38	51
Ne sait pas	7	10	6	6

BIBLIOGRAPHIE

CEQ (1988); "**L'école privée est-elle d'intérêt public ?**"

J. L. Migué et R. Marceau (1989); "**Le monopole public de l'éducation**", Québec, P.V.Q.

M.E.Q. (1989); "**Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire**", gouvernement du Québec

M.E.Q. (1989), "**Les statistiques de l'éducation**"

Plurimar Inc (1981); "**La population au Québec et l'enseignement privé**", étude 81115

FPEPE (1990) "**Les motifs des parents dans le choix d'une école pour leur enfant**, André Lamoureux et Denis Massé